

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
Département de l'Isère
Canton de Grenoble 2
Arrondissement de Grenoble
Convocation du 25 Janvier 2022

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Conseil municipal de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Séance du 31 Janvier 2022
Délibération n°2022-07

Le trente et un janvier deux mille vingt-deux à 19 h 00, le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Sylvain LAVAL.

Présent(e)s : Sylvain LAVAL, Virginie LOPEZ, Mouhnir BOUALITA, Stéphanie COLPIN, Frédéric CALVO Mireille PERINEL, Morgan BOUCHET, Anahide MARDIROSSIAN, René VIAL, Hervé POTHIER-DENIS, Angèle ABBATTISTA, Christian REY, David MARTORANA, Murielle MARSEILLE, Cécile BENECH, Marie-Anne LENOBLE, Alexandra COUTURIER, Sophie BEKKAL, Marc DOZIER, Vincent GOSSE, Yanice ZIDOUN, Mariane OBEID, Christian GROS, Frédéric ANDRIEU.

Procuration : Norbert COLLIAT donne procuration à Sylvain LAVAL, Nawel BEGHIDJA donne procuration à David MARTORAN, Pierre HEINRICH donne procuration à Mariane OBEID, Anne TOURMEN donne procuration à Christian GROS, Florian BERNHEIM donne procuration à Christian GROS.

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Angèle ABBATTISTA a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Virginie LOPEZ

Objet : Acquisition d'une balayeuse pour l'entretien de la voirie

Madame Lopez rappelle que les services techniques communaux s'occupent de la propreté urbaine du domaine public, dont celle des voies de circulation. La Ville compte procéder à l'acquisition d'une balayeuse aspiratrice d'occasion auprès de la commune de Saint-Martin-d'Hères. Cette acquisition viendra améliorer la capacité de nettoyage des services techniques communaux.

La balayeuse, qui date de juin 2015, est de la marque MATHIEU, modèle AZURA Flex MC200. Celle-ci affiche 2535 heures d'activité à son compteur, ce qui est très raisonnable au vu de sa 1^{ère} date de mise en circulation. Son numéro de série est le 31164, celui du châssis VF9UE5R11FT607164 et son prix est de 22 000 €.

Le rapporteur entendu,
Le Conseil Municipal de Saint-Martin-le-Vinoux,
Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition de la balayeuse de marque MATHIEU, modèle AZURA Flex MC200, pour un prix de 22 000 €,

Envoyé en préfecture le 03/02/2022

Reçu en préfecture le 03/02/2022

Affiché le

SLOW

ID : 038-213804230-20220201-DEL2022_07-DE

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette acquisition

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE : POUR : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 1^{er} février 2022

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire,


Sylvain LAVAL.

